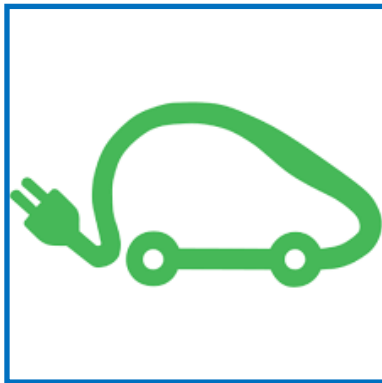


Une commune, un projet

## ACHAT D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Lans



### LE PORTEUR DE PROJET

La commune de Lans compte près de 930 habitants. Située à 6 km de Chalon-sur-Saône, elle est membre de la Communauté d'agglomération Le Grand Chalon.

### LE PROJET

La commune a fait l'acquisition d'un véhicule électrique utilitaire, désormais utilisé par les agents communaux pour leurs diverses activités : entretien des espaces publics, des bâtiments communaux, et approvisionnement en produits divers dans un rayon d'une soixantaine de kilomètres. Les agents ont été formés à l'utilisation de ce véhicule et à la recharge de la batterie.

### LE CONTEXTE

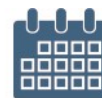
La commune était propriétaire d'un petit utilitaire thermique datant de 1993, qui a été remplacé par un véhicule électrique. L'acquisition d'un véhicule électrique illustre la volonté de l'équipe municipale de développer des mobilités plus durables.

### LES RÉSULTATS

Outre l'amélioration des conditions de travail des agents communaux, cette opération permet à la commune de limiter ses consommations d'énergie fossile et ainsi de diminuer ses émissions de gaz à effet de serre.



Mobilités



DATE D'ACQUISITION :  
Octobre 2018



COÛT DU PROJET : 12 689 € HT

SUBVENTIONS

Région



CONTACT  
Mairie de Lans  
mairie.lans@wanadoo.fr  
03 85 96 58 76

### A SAVOIR !

Le coût de l'énergie pour un véhicule électrique est beaucoup plus faible que pour un véhicule thermique équivalent.

En moyenne, rouler 100 km en électrique coûte 2 € d'électricité, alors que 100 km avec une voiture essence coûte de l'ordre de 8 € en carburant. Pour 15 000 km par an parcourus, l'économie s'élève à 900 € !

De plus, par leur constitution et leurs différences technologiques, les voitures électriques nécessitent moins d'entretien :

- Moins de pièces d'usure et une chaîne de traction grandement simplifiée : plus de boîte de vitesse, plus d'embrayage ou de courroie de transmission...
- Un frein moteur plus important qui permet de ménager les disques de frein et les plaquettes. Donc plus de souplesse = moins de frottements = moins de remplacements de pièces à effectuer.
- Pas d'entretien spécifique des batteries rechargeables. \*

\*Sources: Chargeguru.com / IZI-By-EDF.fr

CONTACT AU SYNDICAT MIXTE  
POUR LES PROJETS DE MOBILITES

Sophie CALVET - Chargée de mission Tourisme et Communication  
03 58 93 10 03 - sophiecalvet@paysduchalonais.fr

SYNDICAT MIXTE  
chalonais  
TERRITOIRE DE PROJETS